

GACOGNE DE 1956 A 1965 – FIN DE LA IVÈME REPUBLIQUE – DEBUT DE LA VÈME REPUBLIQUE



Défilé de tracteurs anciens à Gâcogne, le samedi 15 Septembre 2012 organisé par l'Association des Vieilles Mécaniques Morvanelles (A.V.M.M.) – Responsables de secteur : J.Y. GODEST à Dun-les-Places assisté de Richard GALLOIS.

Voici le 8^{ème} épisode des évènements municipaux de Gâcogne qui se situe à partir de 1956 et jusqu'en 1965. Tout d'abord, faisons une rapide révision d'Histoire de France, en examinant la personnalité des hommes d'Etat qui ont dirigé le pays durant cette période.

M. René COTY, Président de la République en place depuis le 16 Janvier 1954 voit la fin de la guerre d'Indochine en Juillet et le début de la guerre d'Algérie en Novembre de la même année, puis l'insurrection d'Alger en 1958, conséquence de la fin de la IVème République. Dès 1954, il nomme **Pierre MENDES FRANCE** Président du Conseil, lequel en désaccord avec la politique du gouvernement sur l'affaire algérienne, démissionne en Mai 1956.

Sans grande autorité, dépassé par la succession de crises gouvernementales et par la guerre civile qui se prépare en Algérie, **René COTY** appelle à l'aide le Général de Gaulle au printemps 1958 et démissionne en Janvier 1959.

Le **Général de Gaulle** est le dernier président de la IVème République et le premier de la Vème. Dès son arrivée au pouvoir en 1958, il élabore avec **Michel DEBRE** une nouvelle constitution, celle de la Vème République, laquelle est approuvée par le peuple. Décidé à en finir avec le régime des partis, il se pose en monarque républicain qui doit nommer lui-même le premier ministre, ainsi que les autres ministres. Les réformes importantes se font sans l'intervention du parlement. Cette position se renforce lors du référendum du 12 Septembre 1962 qui propose l'élection du Président de la République directement par les Français. Cette décision est largement approuvée par le peuple, mais très mal acceptée par de nombreux partis traditionnels et organisations syndicales.

Le premier septennat du **Général de Gaulle** est marqué par la décolonisation. Or, si l'indépendance des Etats de l'Afrique et de Madagascar s'est déroulée sans effusion de sang, il n'en est pas de même avec l'Algérie qui s'enfoncé dans une guerre civile. Le 18 Mars 1962, le traité de paix et d'indépendance d'Evian permet à la France de sortir du « borbier algérien ». Par référendum du 18 Avril 1962 les Français approuvent massivement la politique menée par **de Gaulle** pour l'indépendance de l'Algérie.

Citons quelques-unes des principales actions du « Grand Homme » :

- Mise en place des nouveaux francs ou francs lourds pour permettre à la France de retrouver une monnaie forte, condition essentielle de son influence internationale ;
- Renforcement de la défense nationale marquée par la force de dissuasion de la première bombe atomique française ;
- Confirmation de l'indépendance de la France par le retrait des forces navales de l'Atlantique et de la Manche du commandement de l'OTAN ;
- Premier chef d'Etat à utiliser la radio et la télévision pour la communication politique (62 allocutions télévisées durant sa présidence) ;

A la fin de son septennat, en 1965, il est réélu seulement au second tour. Il confirme **Georges POMPIDOU** comme premier ministre.

En 1965, on peut dire que l'économie de la France affiche une bonne santé : son rythme de croissance est de 5 %, son taux d'inflation est inférieur à 3 %. En outre, les entreprises, et principalement les agriculteurs, peuvent se mesurer avec la concurrence européenne grâce au Marché Commun (En 1963, le fonds agricole mettait en vigueur le mécanisme financier de la politique agricole commune).

La France connaît alors une expansion économique sans précédent. Naissante en 1958, cette expansion a continué à un rythme que ne connaissait aucun autre pays. Parmi les branches les plus favorisées, citons : le raffinage des carburants qui engendrera l'industrie nouvelle du plastique ; une production d'électricité en plus grande quantité avec la découverte du nucléaire ; la production d'automobiles qui se développe considérablement avec de petites voitures à la portée d'un plus grand nombre de Français. Enfin l'aéronautique qui va produire entre 1958 et 1972, 280 moyens courriers à réaction « Caravelle » appareils qui, avec le paquebot « France » incarneront les plus beaux fleurons de l'industrie française. Mais encore : En 1959, la sortie du procédé français de télévision couleurs H.D.F. (initiales de son auteur, Henri de France) et dans la rubrique des grands travaux, le percement du tunnel routier du Mont-Blanc, de 1959 à 1962.

Après avoir parcouru cette période presque idyllique comparée à la situation de crise que nous connaissons actuellement,

abordons maintenant le 8^{ème} épisode des évènements de Gâcogne :

Dans la rubrique historique du bulletin précédent qui constituait le 7^{ème} épisode des évènements de Gâcogne, nous avons abordé la période contemporaine. Nous la poursuivons cette année, en débutant par 1956, c'est dire que beaucoup d'entre vous ont connu les 13 membres du Conseil Municipal élus depuis le 5 Mai 1953. Aussi, n'est-il pas inutile d'en rappeler la composition :

- M. PAGANIE Prosper – Maire
- M. GEOFFROY Henri – Adjoint
- Conseillers : BEAUDEQUIN Robert, THOMAS Joseph, DOGNON André, HONGLER Armand, GRILLOT Pierre, BOITEUX Jules, FICHOT Pierre, BEAULIEU Raymond, ROUX Marcel, COMTE Maurice, MALATRAT Fernand

1956

Colis aux soldats d'Algérie

Le Conseil décide l'envoi d'un colis de denrées alimentaires à chacun des soldats de la commune. La dépense est de 5 785 F. pour 5 colis.

Indemnités aux fonctionnaires des Ponts et Chaussées

La gestion de la voirie rurale et urbaine de la commune est confiée au Service des Ponts et Chaussées. La rémunération annuelle des fonctionnaires de ce service public sera calculée comme suit : 3 % du montant des dépenses du service géré avec minimum de 12 F par habitant, la population de la commune étant, d'après le dernier recensement, de 549 habitants.

Travaux d'installation d'eau courante et de douches aux écoles

La subvention allouée à la commune par la loi BARANGE* a été affectée à l'installation d'eau courante et de douches aux écoles, soit 307 799 F.

*Loi BARANGE : La Loi scolaire votée le 28 Septembre 1951 permet l'élargissement des subventions publiques. Elle octroie une allocation trimestrielle, pour chaque enfant fréquentant l'école primaire publique ou privée. Pour l'enseignement public, l'allocation est versée à la Caisse Départementale Scolaire gérée par le Conseil Général, lequel assure la répartition des fonds. Ceux-ci ont permis de développer, dans les écoles, le matériel collectif d'enseignement.

Armoire chauffante

Achat d'une armoire chauffante pour le réfectoire des écoles. Dépense : 38 793 F.

1957

Installation de l'eau courante

L'eau courante est installée dans les logements des instituteurs. Montant de la dépense : 55 000 F.

Repos du samedi après-midi

Sur la demande du Maire, le Conseil est invité à se prononcer sur la possibilité de repos à accorder le samedi après-midi aux cantonniers. A l'unanimité, les membres du Conseil refusent cette éventualité.

Pose de portes aux douches de l'école

Après la mise en fonctionnement des douches installées aux écoles, il s'est avéré nécessaire de les fermer individuellement. Le Conseil approuve la pose de 3 portes pour un montant de 18 000 F à prélever sur les crédits de la loi BARANGE.

Pour l'année scolaire 1956-1957, l'utilisation de ce crédit qui se monte à 234 000 F, contribuera fortement à améliorer les aménagements scolaires :

- Matériel éducatif collectif pour la section enfantine ;
- Magnétophone,
- Réfection intérieure d'une classe,
- Appareil de chauffage pour une 3^{ème} classe,
- Mobilier (armoire-bibliothèque, casiers)
- Matériaux pour travaux manuels,
- y compris les portes de douches.

Il est à noter que depuis la fermeture de l'école libre en 1955, l'effectif scolaire a sensiblement augmenté, rendant nécessaire la création d'une troisième classe.

Première machine à écrire pour le Secrétariat de Mairie

Cet achat se montera à 50 000 F. pour une machine de marque Japy – modèle portatif.

Logement du bureau de poste

Le Conseil décide la réfection de deux pièces dans ce logement. Les travaux seront confiés à Monsieur REBEILLARD, entrepreneur à Lormes pour une dépense de 32 697 F.

Réfection du mur délimitant la cour des écoles et la propriété de M. BLEUX

Ce mur, menaçant de s'écrouler, sa réfection est devenue nécessaire. Les frais engagés seront partagés par moitié entre la commune et M. BLEUX.

1958

Nappe d'eau dans le cimetière

Une nappe d'eau se trouve à différents points du cimetière et envahit les tombes. La décision est prise de faire creuser un puits dans la partie sud du cimetière afin de capter cette eau et d'y installer une pompe qui servirait aux besoins du cimetière. Coût : 73 000 F. environ.

Fête foraine de la Saint-Laurent

Une subvention de 5 000 F est accordée à M. ROUX, forain à Yzeure (Allier), qui installera son manège à Gâcogne lors de la fête foraine.

Réparation du chemin d'accès à la place de l'église

Ce chemin est en très mauvais état. Il est décidé de procéder au nivellement de la butte et à la remise en état du chemin. Des buses seront posées à l'entrée et un mur de soutien sera édifié.

1959

Elections municipales

Voici la composition du nouveau Conseil Municipal :

PAGANIE Prosper, GEOFFROY Henri, BEAUDEQUIN Robert, BOITEUX Jules, GRILLOT Pierre, THOMAS Joseph, HONGLER Armand, COMTE Maurice, LAMOUREUX Alexis, PETIT Maurice, GUILLEMINOT Pierre, PETITIMBERT Roger, PILLAVOINE Fernand dit René.

- M. PAGANIE Prosper est proclamé Maire avec 12 voix sur 13 suffrages exprimés
- M. GEOFFROY Henri « Adjoint avec 10 voix sur 13 suffrages exprimés.

Emploi du crédit de la Loi BARANGE pour l'année scolaire 1958-1959

Une somme de 270 000 F. est inscrite au titre de la loi BARANGE pour cette année scolaire. Elle sera employée de la façon suivante :

- Goudronnage de la cour de l'école 100 000 F.
- Installation d'un vestiaire 70 000 F.
- « de WC 100 000 F.

Sinistre de FREJUS

Le Conseil vote une subvention de 10 000 F en faveur des sinistrés de FREJUS.

Pour mémoire, il s'agit de la rupture du barrage de Malpasset qui a provoqué une inondation à Fréjus. On dénombrera 405 victimes.

Soldats d'Algérie

Un mandat de 10 500 F. est adressé à chacun des sept soldats de la commune appelés en Algérie.

1960

Taux des droits de pesage des animaux

Il est décidé de relever ces droits de pesage à hauteur de 0,5 NF (nouveaux francs) pour porcs, moutons et veaux de lait et de 1 NF pour les bêtes à cornes à partir d'un an.

Sortie du corbillard

Relèvement du prix de sortie du corbillard à hauteur de 3 NF.

Nouveaux aménagements aux écoles

Le crédit de la Loi BARANGE : 2 640 NF est employé comme suit :

- Réparation de la toiture de l'école 1 200 NF
- Achat de mobilier 700 NF
- Matériel collectif d'enseignement (d'imprimerie, d'éducation physique, éducatif, audio-visuel) : 740 NF

Suppression d'un poste de cantonnier

L'un des deux cantonniers (M. GUILLAUMIN) ayant atteint l'âge de la retraite, il est décidé de ne pas le remplacer. Parallèlement à cette décision, il est envisagé l'achat d'une motofaucheuse dont le coût est de 3 000 NF.

Nomination d'un porteur de télégrammes

M. Fernand PILLAVOINE, garde-champêtre, est désigné pour les fonctions de porteur de télégrammes, suite à une demande faite par l'Administration des P. et T.

Chauffage de l'église

Une subvention de 250 NF est votée par le Conseil pour permettre d'installer le chauffage à l'église. Cette somme sera accordée à M. l'Abbé GAUDRY, curé de Gâcogne, qui se chargera de faire exécuter l'installation.

Désignation des locaux destinés aux distillations

Sur la demande du Contrôleur des Contributions Indirectes, le Conseil fixe deux emplacements d'ateliers publics nécessaires aux distillations des récoltants pour la commune :

- l'un, à Rhuère, appartenant à M. PILLAVOINE Marcel ;
- l'autre, à Tachely, appartenant à M. PILLAVOINE Fernand, dit René.

Ces deux propriétaires ont souscrit un engagement et donné l'autorisation à tous les récoltants de la commune et tout bouilleur ambulant traitant leurs produits d'utiliser lesdits ateliers pour leurs besoins.

1961

Création d'un Syndicat Intercommunal de Liaisons et d'Etudes pour le Développement Economique et Touristique du Canton de Lormes

Le maire expose au Conseil l'opportunité d'adhérer à ce syndicat qui, en liaison avec le Comité d'Etudes et d'Aménagement du Morvan et le Syndicat d'Initiative de Château-Chinon et du Haut-Morvan, propose :

- d'établir des contacts constants avec les autres syndicats intercommunaux du Haut-Morvan ;
- de procéder ou de faire procéder par des organismes spécialisés à l'étude de tous les problèmes relatifs à :
 - . l'aménagement rural,
 - . l'équipement économique et industriel,
 - . l'aménagement touristique.
- En association avec les autres syndicats intercommunaux du Haut-Morvan, de prévoir et de décider :
 - . les opérations principales d'urgence nécessaires à l'équipement de cette région,
 - . les modalités juridiques et administratives des opérations projetées.

Le Conseil décide son adhésion à ce syndicat et désigne MM. PAGANIE et BOITEUX pour représenter la Commune au Conseil d'Administration. Elus pour un an, ces représentants seront rééligibles, mais leur fonction cessera avec leur mandat électif. La durée du Syndicat est illimitée.

Poste téléphonique

Un poste téléphonique va être installé à TACHELY.

Réfection de la toiture de l'école

Cette toiture présente un état de vétusté dangereux. Le marché est confié à M. JOYOT Henri à Chalaux. Ces travaux seront financés en partie par le crédit BARANGE : 1 368 NF et par la subvention de la Caisse Départementale Scolaire demandée au Conseil Général.

Voies communales

Deux chemins ruraux vont être classés dans les voies communales :

- Traversée du hameau de Parjot ;
- Chemin de Pert au Plessis.

1962

Année scolaire 1961-1962 – Travaux à l'école

Le crédit BALANGE de 1 206 NF servira à l'installation de persiennes sur 7 fenêtres, à la clôture de l'école et à l'achat de matériel collectif d'enseignement.

Service du ramassage scolaire

Création d'un syndicat regroupant les communes du canton de Lormes et autres limitrophes en vue de l'organisation d'un service de ramassage scolaire. Gâcogne donne son accord pour l'adhésion à ce syndicat qui a pour objet l'organisation d'un service de ramassage des enfants se rendant au cours complémentaire de Lormes.

1963

Desserte des communes de Vauclaux-Mhère-Gâcogne par le service d'autocar Corbigny-Saulieu

Le Conseil décide le maintien de ce service d'autocar et la continuité de sa fréquence en toute saison. La part financière incombant à la commune est de 840 NF.

1964

Adduction d'eau au hameau de Tachely

A la suite d'une enquête effectuée par le Service du Génie Rural, le maire a pour mission de mettre tout en œuvre pour l'exécution rapide des travaux. Le Conseil accepte la proposition de l'Entreprise PAGANIE, entrepreneur à Gâcogne, arrêtée à la somme de 18 000 NF ;

Cette somme sera financée par la participation des intéressés (11 700 NF), celle de la Commune pour le branchement et le tableau de comptage (900 NF). Enfin, la subvention du Département (5 400 NF).

Remembrement de la commune

Considérant que la population agricole de la commune est favorable au remembrement, le Conseil souhaite qu'il soit entrepris le plus tôt possible sur la commune, suite à la pétition signée par 26 agriculteurs exploitants de 626,50 ha.

1965

Elections municipales

La composition du Conseil Municipal est très sensiblement modifiée lors des élections municipales de Mars 1965. Seuls 4 membres du conseil précédent sont réélus dont le maire sortant et son adjoint. Voici la composition de ce nouveau conseil : MM. CAMUZAT Paul, ALBAN André, GRAILLOT Roland, PAGANIE Prosper, ROBIN Ernest, GIN Lucien, JEANGUYOT Henri, HONGLER Henri, PETITIMBERT Roger, GUILLEMINOT Pierre, GEOFFROY Henri, MARATRAT Fernand, Alexis LAMOUREUX.

Suspension des opérations de remembrement

Curieusement, cette question est mise à l'ordre du jour lors de la première réunion du nouveau Conseil Municipal qui s'est tenue en Mai 1965. Voici ce qu'il en résulte : Après avoir écouté l'exposé d'un conseiller et délibéré sur le sujet, le Conseil demande à la majorité de surseoir aux opérations de remembrement foncier sur la Commune de Gâcogne.

De 1956 à 1965, Gâcogne cherche à se positionner dans un monde en évolution perpétuelle.

Dépeuplé par l'exode rural auquel s'ajoute l'absence de ses jeunes soldats appelés en Algérie, Gâcogne possède cependant, durant cette période, une certaine vitalité avec ses deux cafés et ses autres commerçants proches de la place de l'église, édifice religieux où des messes sont dites régulièrement et qui bénéficie encore d'une assez bonne fréquentation.

. Une légère impulsion est donnée au tourisme par un accroissement des résidents secondaires qui aménagent çà et là de vieilles maisons.

. Le coup d'envoi des installations d'eau courante, de téléphone et d'électricité est donné depuis l'Après Guerre. Toutefois, ces aménagements progressent lentement et demanderont encore quelques années avant d'être totalement achevés.

. L'école qui, durant ces années, dispose d'un enseignement sérieux, profite des subventions accordées par l'Etat pour améliorer sensiblement le confort et les équipements des classes. De plus, la création d'un ramassage scolaire permet aux élèves de Gâcogne de se rendre au cours complémentaire de Lormes.

. Enfin, un grand renouveau, qui n'en est qu'à ses balbutiements, se prépare dans le monde agricole :

Les petites exploitations, conduites par des propriétaires âgés, sans descendance disposée à reprendre la ferme, vont disparaître pour faire place à des agriculteurs plus jeunes et plus ouverts aux techniques nouvelles, qui auront ainsi plus de facilités pour s'agrandir, voire s'installer.

Une aide appréciable va être apportée par la Chambre d'Agriculture (dont l'objectif principal est la formation et l'information de l'éleveur) qui dispose de trois services :

- Animation (réunions d'agriculteurs ayant pour thèmes la comptabilité et la commercialisation),
- Conseil d'entreprise abordant la gestion,
- Bureau d'études et de recherches chargé d'approfondir les solutions possibles pour l'Agriculture dans la région.

Ce système est fondé sur l'activité professionnelle et syndicale qui constitue la structure de base indispensable à la réussite de l'entreprise.

Cet organisme consulaire aura également le mérite de mettre l'accent sur la nécessité d'un niveau technique élevé des jeunes agriculteurs qui sera dispensé dans les lycées, collèges et Centres d'Information agricoles de la région.

Cet ensemble de dispositions va opérer de manière lente et progressive un changement profond dans la manière dont seront gérées les exploitations de Gâcogne et de ses environs dans les années qui vont suivre.

Compte-tenu de tous ces éléments, on peut considérer que le modernisme s'installe à petits pas dans le village.

Camille DEBEZE